

RENDEZ-VOUS

VESOUL > Neurologie

AVC: traiter mieux et plus vite

Il aura fallu plusieurs années au groupe hospitalier de la Haute-Saône pour y parvenir : depuis décembre, l'établissement dispose d'une unité neurovasculaire pour la prise en charge des AVC. La réponse à un besoin réel sur le territoire.

Avec 3 500 cas chaque année, la Franche-Comté présente un taux d'accident vasculaire cérébral (AVC) légèrement supérieur à la moyenne nationale. La Haute-Saône, et sa population âgée, « dure au mal », selon la formule du professeur de neurologie et chef de service au CHU de Besançon, le P^r Thierry Moulin, n'échappe pas à la tendance. « Depuis 2008 et le développement de la télémédecine pour les AVC en Franche-Comté, on constate une forte activité sur Vesoul », poursuit le neurologue. « Avec 600 cas chaque année dans le département, on a déterminé qu'il fallait une prise en charge sur site plus forte. » Face à ce constat, la direction du groupe prépare depuis plusieurs années la création d'une unité neurovasculaire (UNV) dédiée à la prise en charge des AVC et de pathologies neurovasculaires aiguës. Au prix de plusieurs adaptations, l'établissement a ouvert son UNV à Vesoul le 1^{er} décembre dernier.

Deux millions de neurones à la minute
Cette unité, appelée à fonctionner 24h/24, est dotée de douze lits : quatre d'UNV intensif, pour traiter l'urgence, et huit lits post-UNV pour la surveillance et la mise en route d'un projet médico-social adapté. Concrètement, on y établit un diagnostic précis et précoce, et assure la surveillance à la fois de l'état neurologique et des constantes vitales des patients. Le patient



Cette unité, appelée à fonctionner 24h/24, est assurée par une équipe médicale et paramédicale, formée spécifiquement. Elle est placée sous la responsabilité de médecins neurologues. Photo ER/L.M.

est orienté au plus vite vers les traitements médicaux et de rééducation, de manière à limiter le risque de handicap. Le tout grâce à une équipe médicale et paramédicale formée spécifiquement et placée sous la responsabilité de médecins neurologues spécialistes. Une équipe pluridisciplinaire également, avec l'intervention quotidienne de kinésithérapeutes, de psychologues et neuropsychologues, médecin rééducateurs, etc. « Aujourd'hui, il est reconnu que le fait d'être pris en charge dans une unité neurovasculaire réduit la mortalité et le handicap de près de 40 % », appuie le P^r Thierry Moulin. « Il y aura toujours, comme avant, des patients qui seront réorientés vers l'hôpital de Besançon, pour une neuroradiologie interventionnelle.

Le but est d'identifier le bon patient au bon moment. Lorsqu'on commence un AVC, on perd deux millions de neurones à la minute, il faut alors donner le traitement en moins de six heures après le début des symptômes, donc chaque minute compte. Lorsqu'on a dépassé le délai de six heures, il y a peu d'espoir. »

Laurie MARSOT

La piste d'un scanner ambulant en Haute-Saône

Le groupe hospitalier de la Haute-Saône réfléchit au déploiement d'un scanner ambulant. Pour l'heure, l'idée n'est qu'au stade de projet. Mais elle fait son chemin, en particulier dans le nord du département, « l'arc qui va de Luxeuil-les-Bains à Gray », indique le directeur du GH70, Pascal Mathis. « Là où les patients sont le plus éloignés du plateau vésulien. » L'esprit, là encore, est d'intervenir au plus vite, en cas de souçon d'AVC. « Sur appel au centre 15, on pourrait déployer le scanner, avec une équipe médicale et de sapeurs-pompiers, pour confirmer le diagnostic, déterminer le type d'AVC, et grâce à des équipe-

ments de télémédecine, décider du traitement adéquat », poursuit le directeur. « Il y a un soutien au niveau local, notamment du service départemental d'incendie et de secours, mais il faut laval d'ARS car cela mobiliserait des ressources financières conséquentes. » « L'expérimentation existe déjà dans la région du Nord-Pas-de-Calais », note le professeur de neurologie au CHU de Besançon, Thierry Moulin. « Le projet a été imaginé en Allemagne il y a 5 ou 6 ans. Les Américains l'ont fait après eux. La France est le 3^e pays à le développer. Mais la Franche-Comté serait le premier terrain rural en France à le mener. »